

SUD Protection Sociale Oise



Lettre ouverte à la secrétaire du Comité d'Entreprise et à l'ensemble du personnel de la Caisse de l'Oise

Malgré nos 35% de voix, nous sommes impuissants devant une machine bien huilée qu'est le Comité d'Entreprise de Beauvais !

En effet, nous ne pouvons penser qu'il s'agit du C.E. de l'Oise. Certains salariés sont des salariés de seconde zone.

Le mécontentement est général. Nous sommes exclus des permanences.

La secrétaire administrative (niveau 4) est dans l'incapacité de répondre aux questions et aux attentes des salariés. La permanence qui devait être tenue sur le site de CREIL toute la journée du mardi 6 juillet 2010 a d'ailleurs été écourtée sans explication !

Cette façon de faire est totalement aberrante et met en lumière un fonctionnement du Comité d'Entreprise anormal, méprisant et qui n'est au final pas à l'écoute des demandes des salariés. Pour preuve l'utilisation du budget :

CHEQUES VACANCES

Soumis au quotient familial !

Avec l'application du quotient, la majorité du personnel perçoit le minimum : 100 € !

SUD avait demandé un versement unique en urgence avant les départs en vacances

Résultat : la CGT décide de verser les chèques vacances en 3 fois quand la plupart d'entre nous sera déjà revenu de vacances !

PATRIMOINE IMMOBILIER

150 personnes en bénéficient sur 800 salariés soit moins d'un salarié sur 5 !

La participation est donnée pour chacun des membres composant la famille et ce, 2 fois par an !

Ex : pour une famille de 4 personnes ayant un revenu fiscal de 25 000 €

Le montant des chèques vacances sera de 250 euros, soit le maximum.

La participation maximale pour les séjours familiaux sera de 2 136 euros, deux fois par an soit 17 fois plus que la famille qui opte pour les chèques vacances !

A VOUS DE JUGER !

SUD Protection Sociale Oise

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Lorsque les élus SUD se présentent en commissions, le programme est déjà établi, pour l'essentiel.

La concertation est quasiment inexistante.

BUDGET DU COMITÉ

Le budget 2010 a été estimé par la CGT à 822 500 € dont 41 300 € de frais de fonctionnement.

Le coût de la secrétaire payée par le C.E. s'élève à 32 200 € (23 500 € de rémunérations et 8 700 € de charges sociales) soit presque 4% du budget total ou autant que le budget "sorties week end" fixé à 35 000 € et bien plus que d'autres postes (Médailles, réceptions)...

Autres postes sur lesquels le flou artistique règne :
18 000 € provisionnés pour l'achat de fournitures??

30 000 € provisionnés pour les frais d'activité du Comité et qui incluent les frais de déplacements !!!!!

Ces deux derniers postes représentent quasiment 6% du budget !
Pour information, les deux postes les plus importants sont les suivants :

270 000 € pour les vacances familiales dont 100 000 € pour les chèques vacances
129 000 € pour les restaurants d'entreprise

Evidemment le projet de budget présenté par la CGT ne nous convient pas. Trop de nébulosité quant à l'utilisation de certains postes de dépenses, trop peu d'informations...

AUTRES PRESTATIONS

Cadeaux du personnel,
Noël des enfants,
Activités sportives

Rien n'est encore décidé !
Nous vous informerons dès que possible.

*je participe
tu participes
il participe
nous participons
vous participez
ils profitent*



Pour nous joindre :

<http://sud@pamoise.free.fr>

